



LESSAY

“Cachez cette pollution...”



Sur les 2490 adhérents du Comité Départemental de la Pêche Maritime de Loisirs (Comité 50), 90 personnes abordaient des sujets d'actualité brûlants ; pêche au bar, gestion des petits ports et pollution.

BRETTEVILLE-SUR-AY/ SAINT-GERMAIN-SUR-AY

En présence de Jean Kiffer, président de la fédération nationale de la plaisance et des pêcheurs à pied, 90 adhérents du comité départemental de la Pêche Maritime de Loisirs assistaient à l'assemblée générale organisée le 25 novembre par l'association brettevillaise des Pêcheurs Plaisanciers. Parmi les sujets brûlants abordés par le président Jean Lepigouchet figurait la pêche au bar qui risque d'être interdite par la commis-

sion européenne au nord du 48^e parallèle au niveau de l'extrémité de la Bretagne : *“Nous comptons beaucoup sur l'intervention du ministre Stéphane Travert à la mi-décembre pour défendre un quota mensuel raisonnable.”* Jean Kiffer mettait en cause *“l'objectivité des conclusions de l'Ifremer qui refuse d'associer les plaisanciers à ses études.”* Quant à la Société Publique Locale du département, elle a *“heureusement différé d'un an la gestion des petits ports associatifs”*. Michel Jeanne, adhérent de

l'association de Créances représentant le comité 50 à la commission de l'eau, résumait son inquiétude quant à la pollution qui aboutit à l'interdiction de la pêche au sud du havre de Régnerville : *“Cachez cette pollution que l'on ne saurait voir ! Si les causes terrestres méritent d'être étudiées, celles engendrées en mer sont systématiquement écartées comme la bactérie escherichia coli qui prolifère dans la biomasse marine en expansion continue et les rejets en mer des poissons et crustacés invendus.”*